



INTERVENTION F MAZUYER SEANCE D'OUVERTURE

**Merci, Président,
Merci Pierre pour ta confiance,**

Bien, J'ai conscience que ce n'est pas très protocolaire, mais pour gagner du temps, éviter des répétitions et aborder tout de suite le fond du sujet, je résumerai la liste de nos nombreuses personnalités par la belle formule de nos cousins Québécois.

Et donc pour faire simple puisque nous sommes entre nous :

**Distingués invités,
Chères Consoeurs, Chers confrères**

Bonjour à tous,

et merci d'avoir répondu si nombreux à notre invitation. Heureusement, avec les projecteurs, d'ici on vous voit pas tous.

Nous sommes donc réunis pendant 3 jours à l'occasion du 39^{ème} Congrès des Géomètres Experts.

L'idée de faire de ce congrès les premières assises des Géomètres européens a germé dans la douceur automnale des jardins de Palerme, pendant le congrès des géomètres italiens, en octobre 2005.

Puis, comme la barque poussée dans le bon courant, elle a fait son chemin et le projet s'est concrétisé avec le soutien de tous ceux que je voudrais remercier, non pas dans l'ordre des préséances, mais dans celui dans lequel les uns et les autres ont été sollicités.

Du coté français, Le Président Alain GAUDET et le Président Pierre BIBOLLET, qui ont soutenu et accompagné le projet dès sa naissance.

Du coté du CLGE, Le Président Henning ELSTROEM, immédiatement d'accord pour une participation active du comité, et Jean Yves PIRLOT, qui a accepté de coordonner cette participation.

Le Président Stig ENEMARK de la FIG, qui a accepté d'y participer.

Les présidents de séances, les coordonnateurs et les intervenants des trois thèmes qui seront abordés cette après midi et demain.

Toute l'équipe des permanents de l'Ordre des Géomètres Experts, notamment, Rafic KHOURY, responsable de la coordination, mais aussi, Anne FANTUZZI, Nathalie CAMUS, Julien PROUHET,

Notre secrétaire général, Hervé GRELARD, qui a pris le train en marche, mais avec quelle efficacité.

Toute l'équipe de Publitopex, et notamment Michel RAVELET, organisateur de tout le côté matériel.

Le Président du Conseil régional des géomètres experts de la région de Strasbourg, Claude SCHALLER, qui nous accueille,

La Présidence Française de l'Union Européenne qui a bien voulu donner son label à cette manifestation.

Il est bien évident que sans eux, et sans la présence de vous tous, délégations étrangères, géomètres venus de 70 pays, très nombreux géomètres experts français, sans votre présence, la fleur du congrès serait stérile et l'arbre sans fruits.

Un remerciement tout particulier tout de même, pour nos amis musulmans, à qui nous imposons le congrès pendant le Ramadan. Je vous promets que nous y penserons la prochaine fois.

Strasbourg a été choisi car c'est tout un symbole. Ville d'histoire et ville d'art, mais surtout ville d'une frontière longtemps déplacée, victime d'affrontements renouvelés, Ville maintenant d'une frontière heureusement effacée par la seule volonté de paix des européens, devenu le siège du Parlement.

J'espère que vous trouverez le temps, entre deux séances de travail, le soir ou après le congrès d'apprécier le charme de la petite France, le carillon de la cathédrale, la gentillesse des habitants, d'admirer les cristalliers de BACCARAT, d'apprécier le foie gras de Strasbourg, inventé par Jean Pierre CLAUSE, cuisinier du maréchal de Contade, gouverneur militaire en 1780, de goûter à la carpe frite et de parcourir la route des vins bien protégés dans leurs

flûtes du Rhin au long col, route qui musarde et emprunte le tracé de l'ancienne voie romaine.

Mais nous sommes d'abord là pour des raisons plus studieuses.

Depuis 1954, nos différents congrès ont été l'occasion d'aborder entre nous les thèmes les plus divers, tantôt orientés vers des problématiques techniques ou juridiques comme en 1960, à BLOIS, l'Hydraulique agricole, en 1964 à TOULOUSE, l'aménagement du territoire, en 1974, à MARSEILLE, le développement technique, ou des thématiques plus transversales comme la prospective foncière en 1972 au TOUQUET, Hommes et territoires à CLERMONT FERRAND en 1994, le partenariat à TOURS en 2000.

Les congrès de 2002 à LYON et de 2004 à LILLE étaient consacrés à la propriété privée et la propriété publique.

Le congrès de SAINT MALO, en 2006, invitait déjà nos voisins européens à intervenir sur le rôle grandissant de la profession dans le conseil sur l'aménagement du territoire dans un contexte de forte pression foncière, et une étude comparative des solutions mises en place par nos confrères de l'UNION face à cette même problématique était largement exposée.

Au-delà des réflexions sur les évolutions techniques et juridiques, l'Europe et les relations internationales n'ont jamais été absentes des préoccupations des géomètres français, pour preuve le premier congrès international des géomètres en 1878, à Paris à l'occasion de l'exposition universelle.

Mais nous avons cette année décidé de franchir un grand pas.

Nous nous sommes souvenus de MONTAIGNE qui affirmait qu'« *un honnête homme, c'est un homme mêlé* » et qu'il faut « *frotter et limer notre cervelle contre celle des autres* ».

Alors,

Considérant qu'il ne suffit plus que les réflexions sur l'avenir de l'exercice professionnel se limitent à un discours franco français, même enrichi de la connaissance et de l'expérience de nos confrères qui exercent au sein de l'Union,

Considérant que nous sommes tous liés à cet avenir commun et que celui-ci ne peut être construit qu'ensemble, tous ensemble, nous avons souhaité faire de ce Congrès les premières assises des Géomètres européens.

Certes, la profession est déjà organisée au niveau européen depuis de nombreuses années, le CLGE étant né à Wiesbaden en 1971.

Certes, il y a déjà eu, notamment à Bruxelles, des rencontres entre les géomètres européens.

Certes à côté ou avec le CLGE d'autres associations œuvrent à des rapprochements et une destinée commune, Geometer europa, Eurographic et d'autres encore.

Mais ne sommes nous pas là aussi trop fermés, et que savent véritablement nos confrères des actions du CLGE ou de GE ?

Que savent nos gouvernants et les institutions européennes de la représentativité de nos associations ?

Qui a véritablement mandat de qui et pourquoi ?

Ces trois jours seront l'occasion de mieux faire connaître les instances qui nous représentent et j'espère, de leur donner une dynamique nouvelle.

Ces trois jours seront aussi et surtout l'expression de notre volonté d'aboutir à des recommandations et des engagements sur des orientations communes.

Georges CLEMENCEAU disait :

*Il y a des peuples qui commencent
Il y a des peuples qui finissent
La France sera ce que les Français la feront*

A nous de reprendre la maxime à notre compte:

« Il y a des professions qui commencent, il y a des professions qui finissent, le Géomètre Européen sera ce que nous le feront ».

Et n'attendons surtout pas que les autres le fassent à notre place.

Faisons nôtre, la profession de foi gravée au fronton du Grand Palais, à Paris

« L'avenir sera fait des outils que nous aurons créés »

Et gardons à l'esprit l'idée de Jacques ATTALI

« qu'une société ne peut vivre que si elle se réinvente en permanence ».

Alors, pour commencer je vous propose un petit voyage dans le temps qui nous permette de partager les premières heures d'une journée ordinaire d'un de nos confrères en 2025.

J'ai choisi Martino VON FISCHER, poussé par le goût du bon vin si commun chez les géomètres, à s'installer en 2010 dans la région de Bordeaux.

A 7h00 il quitte sa maison entièrement robotisée, et son multifonctions a déjà demandé à la voiture de sortir seule du garage et au portail du jardin de s'ouvrir.

Le trajet jusqu'au bureau étant programmé, il peut, pendant que son véhicule se déplace dans les embouteillages (ça, ça n'a pas tellement changé) regarder sur son écran les premières informations de la journée et son emploi du temps. Il aime bien arriver à son bureau avant ses collaborateurs, et dès qu'il s'approche de la porte, celle-ci s'ouvre automatiquement en débranchant l'alarme car sa silhouette et son odeur sont directement détectées en une fraction de seconde.

Le café est déjà chaud et l'écran de veille du bureau indique que le premier rendez vous aura du retard.

Martino VON FISCHER va comme à son habitude vérifier si tout se passe bien dans la salle de calculs et dessin où un écran géant permet de visualiser à grande échelle les plans dessinés pendant la nuit sur les instructions laissées la veille au soir par ses collaborateurs, ou même plus souvent adressées directement depuis leurs domiciles au serveur central.

Il constate deux ou trois signaux d'alerte qui mettent en évidence des incohérences ou des oublis et après vérification, laisse ses instructions directement sur l'écran.

Puis il rejoint son bureau où s'affichent les appels d'offres internationaux et se branche pour participer à la vidéo conférence quotidienne organisée avec ses correspondants de différents pays de l'Union et bien au-delà.

Tous ne sont pas géomètres experts, on y trouve des cabinets d'étude, des architectes, des sociologues, des paysagistes, des climatologues....

L'objet de la réunion quotidienne est de décider à quel AO on répondra, et qui s'en chargera.

Puis c'est la réunion hebdomadaire, pour faire le point de l'avancement des dossiers avec les différents chargés de missions.

L'activité du cabinet est très variée, et chaque chargé de mission a en charge un secteur particulier (urbanisme et aménagement, gestion d'immeubles bâtis, mesurage et auscultations de précision, gestion des données climatiques, conseil juridique...)

Le premier rendez-vous de clientèle programmé est annoncé.

Il s'agit d'un propriétaire foncier souhaitant réaliser un partage de famille. Les échanges se font sur les besoins du client et la meilleure façon avec laquelle le géomètre peut y répondre.

Le deuxième rendez-vous est le président d'une collectivité territoriale qui vient faire le point sur la délégation donnée au géomètre pour l'instruction des permis d'occuper le sol.

Les autres rendez-vous se succèdent, estimation pour un divorce, problème de passage, réalisation d'une opération de restructuration de centre ville...

La fin de l'après midi apporte de bonnes nouvelles, le cabinet est retenu grâce à la multiplicité de ses compétences et à la pluridisciplinarité des collaborateurs, dans une opération d'aménagement foncier à l'échelle du département, conséquence de l'augmentation du niveau de la mer qui rend toute une partie du littoral et des berges de la Gironde inondables et classées zone à risque fort. Des quartiers entiers doivent être protégés et lorsque le risque est trop fort, déplacés.

Le cabinet s'est déjà vu attribuer un autre gros chantier dû aux modifications climatiques.

Les landes de Gascogne, la plus grande forêt d'Europe, plantée uniquement de pins maritimes, souffre de la hausse des températures, et il s'agit de faire le recensement en temps réel des zones qui dépérissent et de la faculté d'adaptation des nouvelles espèces.

Beaucoup de choses ont changé dans la façon de travailler et dans la façon de gérer le cabinet depuis que Martino VON FISCHER s'est installé en 2010, de nouveaux appareils inconnus il y a 10 ans sont d'un usage quotidien, le rendu du travail sur papier a complètement disparu, la signature électronique s'est généralisée, le rayon d'action n'est plus limité à la zone géographique immédiate ou proche, mais l'essentiel, le devoir de conseil et la satisfaction du client au juste prix, eux, sont toujours là.

Le souci d'améliorer sans cesse ses connaissances aussi.

Allons se dit Martino VON FISCHER, la profession a bien pris le virage, elle a su s'adapter tout en restant prioritairement utile aux autres.

Puissent les conclusions de ce petit conte se révéler exactes, puissent notre travail, nos réflexions, nos décisions d'aujourd'hui et demain avoir pour seule finalité que nos enfants pensent un jour que nous avons raison.

Donc il nous faut réfléchir, travailler à notre avenir, décider et nous sommes là, à Strasbourg, pour ça.

Deux noms, deux piliers, deux appuis pour nos réflexions durant ses trois jours :

PROSPECTIVE - PERSPECTIVE

Le mot « Prospective » est arrivé tard dans la langue française (milieu du XX^e siècle).

Prenant sa source dans le mot latin « Prospectivus » : *qui permet de voir loin*, ce qui est prospectif concerne l'intelligence en tant qu'orienté vers l'avenir. Nous ne sommes donc pas dans un domaine de certitudes, mais dans l'anticipation permettant avec un doute évident de dégager des éléments de prévision.

Pascal LAMY, dans sa préface à l'ouvrage « Le Monde en 2025 » rédigé par l'Institut d'étude de sécurité de l'Union Européenne rappelle que l'anticipation est un préalable à l'action et qu'anticiper les évolutions c'est les maîtriser pour ne pas avoir à les subir.

Dans le contexte actuel de mondialisation la prévision n'est plus un luxe, c'est une obligation.

Or pour tenter de prédire le futur, la meilleure façon n'est-elle pas tout simplement de l'inventer ?

Et pour inventer, il faut d'abord savoir observer.

D'où le deuxième mot de notre thème « perspective ».

Lui aussi d'origine latine, il est plus ancien, XVI^e siècle.

Plus proche de notre technique aussi puisque dans son sens premier c'est l'art de représenter les objets sur une surface plane, mais de telle sorte que leur représentation coïncide avec la perception visuelle que peut en avoir un observateur compte tenu des positions relatives dans l'espace de l'objet et de l'observateur.

Nietzsche à l'origine du concept de perspectivisme, considérait que toute connaissance est « perspective » puisque relative aux besoins vitaux de l'être qui connaît.

Mais nous savons tous, que pour une stabilité parfaite il faut trois points d'appui.

Nous en avons deux, Prospective, Perspective, il en faut un troisième.

Eh bien ce troisième point c'est nous, le « Géomètre » et sa façon de voir le monde.

Et puisque la perspective varie suivant la place dans l'espace de l'objet observé et de l'observateur, j'espère que ce congrès nous permettra de nous positionner judicieusement.

Comme le rappelle Yves Tréard éditorialiste au monde,

« Aujourd'hui l'Europe est malade, car le fossé ne cesse de se creuser entre ce qu'en attendent les peuples qui la composent et ce qu'en font leurs dirigeants. »

« L'heure est moins à plus d'Europe qu'à mieux d'Europe. »

Mais si l'Europe est souffrante, la profession, elle, va bien.

Elle s'appuie sur son histoire, son expérience, sa faculté d'adaptation.

Une densité humaine croissante est inéluctablement de nature à augmenter la pression foncière, à modifier les formes d'habitat, à appeler la réflexion sur les contraintes et les perspectives d'aménagement de toutes natures, à demander au Géomètre sa vision, sa technicité, sa disponibilité.

Or en 2025 il y aura 7.9 milliards d'habitants sur le globe, soit une augmentation de + 23.4% et 1.5 milliards de plus qu'en 2007.

Cette augmentation se faisant surtout hors des frontières de l'Europe, l'Union à 27 ne représentera plus que 6% de la population mondiale.

Mais dans l'Union européenne, les effets conjugués de l'immigration et de l'augmentation de l'espérance de vie devraient tout de même faire passer la population de 458 millions en 2005 à 470 millions en 2025.

Le nombre d'habitants des agglomérations urbaines des pays en développement sera multiplié par deux.

Si l'on prenait les ratios actuels en France qui sont de 700m² d'espace urbain par habitant, cette augmentation de 1.5 milliards d'habitants entre 2007 et 2025, nécessiteraient une urbanisation égale à 2 fois le territoire français !

Cela sera-t-il possible dans une économie où les besoins énergétiques qui tendront à remplacer les énergies fossiles seront toujours plus dévoreurs d'espace ?

Nous devons tenir compte également du fait que le vieillissement sera la principale caractéristique démographique du monde développé, donc de l'Europe.

En 2025, dans le monde développé 30% de la population aura plus de 60 ans.

Ce vieillissement aura pour conséquence des modes de vie sans doute plus sédentaires, plus urbain, des besoins de réaménagement la ville, mais également d'améliorer les transports entre les différents secteurs d'habitat et de services que ce soit dans une même agglomération ou entre différents centre urbains.

La tendance actuelle qui amène le Géomètre à être non seulement arpenteur, mais concepteur, ruraliste, urbaniste, aménageur, donc économiste ira s'amplifiant.

Nous devons être prêts comme l'ont été nos prédécesseurs à comprendre et à accompagner ces évolutions avec la difficulté supplémentaire qu'elles suivent une courbe exponentielle.

Comme le rappelle Monsieur Jacques GASTALDI dans son discours aux nouveaux étudiants qui entrent à l'Ecole Supérieure des Géomètres Topographes,

« En quelque sorte par osmose, les aptitudes à la topographie sont fondées sur les aptitudes à l'observation dans la mobilité, à une vision panoramique des choses et une découverte d'autrui et d'autres lieux. Ce qui peut faire de nous d'éternels vagabonds

Nous devons être en même temps de bons généralistes et de bons spécialistes.

Généralistes pour nous confronter à d'autres cultures, d'autres méthodes, d'autres théories, d'autres systèmes politiques ou juridiques, d'autres professionnels, pour savoir « globaliser ».

Spécialistes pour améliorer constamment notre compétence spécifique.

Sachons joindre à l'excellence dont nous pouvons nous prévaloir, le savoir des autres.

Le « Géomètre » a l'avantage d'être non seulement un homme de bureau, mais avant tout un homme de terrain.

Il a de plus l'avantage de joindre une formation juridique à sa culture technique.

Comme toutes les professions d'intérêt général, l'exercice du Géomètre, tend à la satisfaction de son client, mais il cherche à inscrire son action dans un contexte plus général d'un développement maîtrisé et responsable.

Ces constatations nous amènent à vous proposer de décliner nos réflexions sur les trois thèmes suivants dans lesquels se reflètent les trois questions essentielles qui seront éclairées par les différentes présentations de nos intervenants.

Le géomètre et l'évolution technologique,

Quelles réponses pour un développement durable ?

Le droit, le géomètre et la propriété,

Quelles compétences pour quelles garanties ?

Le géomètre et le consommateur

Quels services pour quelles exigences ?

Pour animer ces différents ateliers nous avons largement sollicité différents acteurs européens du foncier.

Tous ceux qui auraient souhaité présenter leurs réflexions ne pourront pas le faire dans le laps de temps qui nous est imparti.

Il a fallu faire un choix.

Celui-ci n'est pas le fruit d'une sélection par la qualité des interventions proposées, car toutes méritaient d'être présentées et je me fais la voix de l'équipe du Congrès en remerciant tous ceux qui ont proposé leur contribution. Nous avons voulu privilégier d'une part la diversité des origines géographiques et culturelles dont la multiplicité fait la richesse de l'Union, et d'autre part la variété des origines des expériences liées aux différents rapports que les uns et les autres nous pouvons avoir avec le foncier.

Nous entendrons donc des universitaires, des représentants de la fonction publique, des géomètres exerçant en profession libérale, qui viendront de Suède, de Grande Bretagne, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, de Belgique, de Chypre, de Norvège, de Slovaquie, de Slovénie et de France, bien sûr.

- 1) Revenons au premier thème qui sera abordé cette après midi, sous la Présidence de M. Hans-Peter BAEHR professeur de photogrammétrie à ////////////////en Allemagne.
Le coordonateur sera M. Jean Yves MAAS, Géomètre Expert à BORDEAUX, membre du groupe « prospective » et de la commission information géographique de l'Ordre.
Les différents intervenants vous seront présentés au fur au début de chaque demi-journée.

Qui aurait imaginé, du temps d'Euclide et même au début du XX^e siècle ce que sont nos cartes d'aujourd'hui et le matériel que nous utilisons pour les réaliser ?

Qui aurait imaginé le scanner laser et le traitement informatique des données ?
Et qui peut imaginer la façon de travailler de nos successeurs et les outils qui seront à leur disposition ?

Qui peut nous renseigner sur le futur des méthodes topographiques qui s'appuieront très vraisemblablement sur des sciences qui nous sont encore inconnues ?

Les nanotechnologies, qui permettent de maîtriser et d'assembler des matières mesurées à l'échelle du nanomètre (un milliardième de mètre) vont radicalement transformer la fabrication des produits et la capacité de stockage des données.

La capacité des futurs systèmes informatiques sera colossale et les chercheurs pensent aboutir d'ici 2010 (c'est demain) à des supercalculateurs d'une puissance d'un pétaflop, c'est-à-dire avec des capacités de calculs 1000 fois supérieurs à celle des superordinateurs actuels.

Les innovations en biotechnologie et les synergies entre celles-ci, le développement de l'informatique et les nanotechnologies, devraient apporter des solutions dans la lutte contre les maladies, la malnutrition, mais également contre la pollution.

Ce rapprochement et cette combinaison de technologies différentes pourront aussi déboucher sur les applications inattendues.

Mais par ailleurs, la perspective d'une solution alternative durable, limitant la dégradation de l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre demeure encore éloignée.

La dégradation de l'environnement devrait malheureusement se poursuivre encore, la réduction éventuelle de la pollution dans les pays développés étant compensée par l'accroissement de la pollution dans les pays émergents.

Il semblerait que si le réchauffement climatique peut être atténué, il sera difficilement stoppé dans un avenir prévisible.

Selon le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, quel que soit le type de scénario de croissance retenu, l'accroissement de températures devrait être à l'horizon 2025 de 0.4° à 1.2°, avec des effets d'une plus grande intensité dans les zones arides et semi arides.

Les problèmes de gestion de pénurie d'eau, et du réchauffement climatique seront prioritaires.

Le rapport Stern produit par le Gouvernement Britannique est encore plus alarmant que les prévisions du GIEC.

Il considère qu'il y a 50% de risque qu'une des conséquences du réchauffement soit une augmentation du niveau des mers de 7m.

Devant la variabilité de ces certitudes, nous nous devons de rester en éveil, en alerte, l'esprit ouvert, aussi universels que possible et prêts à accueillir et utiliser des théories et des méthodes aujourd'hui inconnues.

Mais, dans une optique de développement durable souvenons nous que la production massive des divers biens de consommation n'améliore en rien l'homme en tant que tel, et que produire pour produire est inéluctablement suivi de consommer pour consommer.

N'oublions pas non plus, que dans la tradition orale Mossi,

« C'est la Terre qui est finalement propriétaire de l'Homme »

La mondialisation revêtira véritablement un visage humain le jour où chacun pourra dire « je » en pensant « nous ».

Et tout cela demande une formation technique initiale et continue de haut niveau, inspirée par l'éclectisme,

Et tout cela demande une formation qui aille bien au-delà de la connaissance, et débouche sur la conscience.

- 2) Mais si la technique est indispensable à notre métier, seule, elle ne fait pas le géomètre. Nos corps et nos têtes reposent sur deux jambes, le kutch et le code, la technique et le juridique, nous ne mesurons pas pour le plaisir de mesurer, mais pour définir et préciser l'assiette des droits du sol, pour les garantir. Mission essentielle dans la sécurisation des transactions, des investissements immobiliers, des garanties bancaires.**

Demain matin nous aborderons donc les liens qui existent entre Le droit, le géomètre et la propriété, en nous posant la question suivante :

Quelles compétences pour quelles garanties ?

La séance sera présidée par Monsieur Daniel LABETOULLE, Conseiller d'Etat et Commissaire du gouvernement auprès de l'Ordre des Géomètres Experts. Le coordonateur sera Michel Patrick LAGOUTTE, Géomètre Expert, Président du Conseil Régional de l'Ordre de la région de Paris et Président de la commission formation de l'Ordre.

La synthèse des travaux de fin d'études réalisés par des élèves de l'Ecole Supérieure des Géomètres Topographes et de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics sur les niveaux et les contenus des formations initiales est très intéressante.

Elle montre que si, d'un pays à l'autre de l'Union, l'enseignement hors période de stage est relativement homogène dans sa durée (3 à 4 ans pour les Techniciens, 4 à 5 ans pour les Ingénieurs) les différences sont beaucoup plus importantes au niveau du contenu, que le droit n'est pas toujours traité, et que lorsqu'il l'est, c'est souvent de façon superficielle.

En France le droit civil (droit de la famille, droit de propriété, droit des contrats) mais aussi le droit rural, le droit de l'urbanisme, le droit de l'environnement font partie intégrante des formations initiales et continues du Géomètre Expert et c'est une des grandes chances et un des grands atouts de la profession.

Ce principe trouve ses origines dans la tradition française, où le géomètre est le juge amiable du foncier, et l'article 1 de la loi ordinaire du 7 mai 1946 précise bien que le géomètre expert « définit les droits » attachés à la propriété.

Devant l'accumulation des textes législatifs et réglementaires notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement, devant la multiplication et la hiérarchisation des normes internationales, européennes, nationales, ce côté juridique de la profession tend depuis plusieurs années à s'amplifier.

Il est maintenant indiscutablement reconnu par nos gouvernants et les professions purement juridiques, magistrats, avocats, notaires.

Mais dans une société de plus en plus judiciaire, procédurière aussi, nous devons redéfinir notre rôle de médiateur et d'arbitre.

Les différentes présentations de demain matin nous donnerons des pistes à explorer, elles permettront de voir les pratiques des uns et des autres, et de s'en inspirer pour une démarche évolutive commune.

- 3) Enfin demain après midi nous réfléchirons à la façon de mieux mettre l'ensemble de nos compétences au service de nos clients et donc du consommateur.

Les travaux sur ce dernier thème seront présidés par Jean Yves PIRLOT, Administrateur Général de l'Institut Géographique National Belge, et coordonnés par Joseph PASCUAL, Géomètre expert, responsable du groupe de travail des affaires économiques de l'Ordre.

La commission ATTALI chargée l'année dernière par le Président SARKOZY de réfléchir et de faire des propositions pour une dérèglementation des professions et des pratiques devant permettre une meilleure fluidité du marché dans un contexte concurrentiel plus favorable au consommateur, n'a rien trouvé à reprocher à la profession.

Pas de numéris clausus, pas de tarif, une liberté d'installation et de pratique professionnelle qui n'est encadrée que par des contraintes dont le seul but est la protection du consommateur et la garantie d'une prestation de qualité : Vérification des compétences, secret professionnel, intégrité, indépendance, obligation d'assurance.

Ces règles d'éthique sont résumées dans le serment que doit prêter devant ses pairs tout géomètre expert au moment de son inscription à l'Ordre, inscription obligatoire pour exercer la profession.

Il ne s'agit pas là d'un simple formalisme, car par essence est parjure celui qui ne fait pas ce qu'il a juré de faire, même si sa défaillance est légère. Un arrêt de la cour d'appel de Rouen du 5 juin 1996 vient nous rappeler que

«Celui qui manque à son engagement, forfait à l'honneur qui s'attache à l'observation scrupuleuse des devoirs particuliers qu'impose l'exercice d'une profession soumise à serment et que ce manquement justifie la radiation définitive »

Le philosophe Jeremy Bentham, créateur au XIX^e siècle du mot « déontologie » précisait lui-même

« Il est donc sage qu'avec solennité soit rappelé à celui qui embrasse une profession quelle est l'éthique de celle-ci et que s'il ne la respecte pas malgré la promesse solennelle qu'il a faite d'en suivre les règles, on lui rappellera cette promesse et il sera chassé »

Le vent, dit le poète, est en même temps la difficulté de l'oiseau car il doit lutter contre, et sa chance, car il lui permet de voler.

Je crains que par rapport à nos règles d'éthique, l'Europe et ses directives soient au géomètre ce que le vent est à l'oiseau.

Car comment peut-on admettre qu'un professionnel puisse venir exercer dans un domaine aussi fondamental que celui du droit de propriété, sans parler la langue de ses clients ?

Comment peut-on imaginer qu'il n'ait pas un minimum de connaissance du droit immobilier du pays d'accueil ?

Et lorsqu'on connaît la diversité des droits nationaux en matière immobilière, il y a de quoi être inquiet.

C'est pourtant ce qui est envisagé dans le cadre de la Libre Prestation de Service.

Les contributions de jeudi après midi viendront nous éclairer sur les risques des directives qui nous concernent mais aussi sur les chances à saisir pour mieux s'organiser au niveau européen, pour édicter ensemble des règles communes, non pas dans un souci protectionniste mais pour continuer à garantir nos clients dans le respect des valeurs des professions libérales édictées par le CEPLIS.

Cette profession que nous avons choisie, et que d'autres, plus jeunes choisissent et s'apprêtent à rejoindre.

C'est par eux, nos étudiants, nos successeurs, ceux qui sont notre avenir que nous allons terminer cette matinée.

Nous avons voulu les placer au début du congrès, pour bien montrer l'importance que nous y attachons.

Nous les retrouverons en séance de clôture, pour bien montrer qu'ils sont une de nos préoccupations permanentes.

Ils vont devant nous échanger et confronter leur vision de l'avenir, nous dire ce qui les fait nous rejoindre, et sous quelles formes ils veulent apporter leur pierre à l'édifice.

Cette table ronde sera animée par Sandrine TERRASSON, géomètre expert, responsable du groupe « prospective » de l'Ordre, groupe de réflexion qui rassemble nos jeunes confrères.

Voilà, j'ai été trop long, mais c'est bien le seul privilège du rapporteur général que de ne pas être rappelé à l'ordre, alors j'en ai un peu profité.

Victor Hugo disait :

« Rien n'arrête une idée en marche lorsque le temps est venu »

Puisse ces assises être la preuve que le temps est venu pour les géomètres de l'union européenne d'harmoniser leur formation, leurs pratiques, leurs règles d'éthique, de s'engager à travailler à une harmonisation des droits immobiliers nationaux.

Puisse ce congrès être la preuve que si le géomètre sait se tourner vers ce monde qui dans le glissement d'une civilisation vers une autre lui demande le refus des idées reçues, l'adaptabilité nécessaire au progrès et à sa compréhension, c'est en restant maître de son destin et en conservant les valeurs qui fondent sa responsabilité et l'honneur qu'il a à exercer sa profession.

Je vous remercie de votre attention.